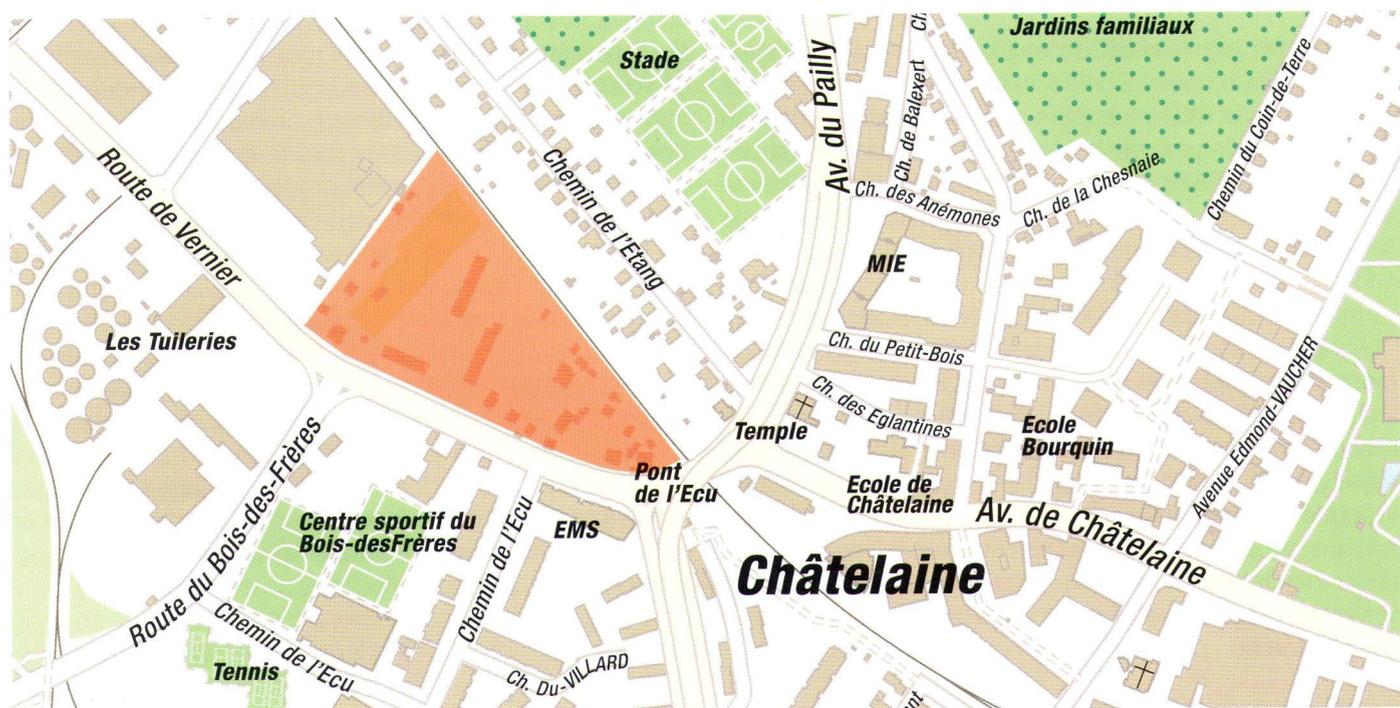


# La halte RER Châtelaine préoccupe le Conseil municipal

Un ordre du jour plutôt chargé attendait nos édiles pour cette séance du mois de mai 2017. Après l'élection du nouveau bureau, un plan localisé de quartier (PLQ) déterminant pour la halte RER de Châtelaine et l'offre au quart d'heure a occupé l'essentiel des débats.



En rouge, la zone concernée par le plan localisé de quartier.

La séance du 16 mai 2017 a débuté avec le discours du Président du Conseil municipal, Martin Staub. Le socialiste arrive au terme de son mandat d'un an et il a tenu à exprimer le « plaisir » que cette fonction lui a donné. « L'année a passé très vite et il me semble que c'était hier que je disais : moi, président ! » lance-t-il, déclenchant les rires de l'assemblée. Il remercie vivement « Marie-Christine » (Hassler-Bezzoli, la secrétaire de direction, *n.d.l.r.*) qui lui a toujours rappelé ses devoirs. « Merci pour ta gentillesse et ton enthousiasme qui ne se tarissent jamais ! » Il remercie ensuite le secrétaire général pour son aide précieuse au niveau juridique et le Maire, Pierre Ronget, avec qui il partage « l'amour des bons mots ». Il salue encore le soutien de ses collègues de bureau et remercie le Conseil municipal dont la tenue a été « impeccable, même si les débats étaient parfois houleux ». Enfin, il souligne combien il a été honoré « de rencontrer si souvent la population », un privilège que seul permet le niveau politique communal, selon lui.

Les élus passent ensuite à l'élection du nouveau bureau pour l'année 2017-2018. La Verte Esther Schaufelberger est choisie à l'unanimité comme Présidente du Conseil municipal. Dans son discours de prise de fonction, elle « remercie le Conseil pour sa confiance ». Représenter Vernier est un honneur considérable pour celle qui « est née de l'autre côté de la Sarine ». Elle invite ses collègues à veiller à ce que les séances ne soient pas dénuées d'humour, « parce que le rire, c'est bon pour la santé ! » reprenant ainsi la célèbre phrase du Conseiller fédéral Johann Schneider-Amann qui avait fait le tour des réseaux sociaux. La réunion se poursuit plus sérieusement avec l'examen du plan localisé de quartier (PLQ) situé entre la route de Vernier et les voies CFF.

## Un plan localisé de quartier sous conditions |

Les élus doivent donner leur approbation au projet de PLQ n° 29'847-540 situé entre la route de Vernier et les voies CFF. Le Conseil municipal souhaite subordonner son accord

à certaines conditions que le Conseil d'Etat et les développeurs doivent respecter. Les autorités verniolanes demandent au Canton qu'il insiste auprès des CFF pour que la vitesse des convois transportant du propane soit limitée à 40 km/h comme c'est le cas pour le chlore entre la halte RER de Vernier et de Sécheron. Il réclame également que des évaluations régulières du revêtement phonoabsorbant soient faites, et qu'en cas de dépassement des valeurs limites d'émission, il soit renouvelé en priorité. Il souhaite encore que, dès l'entrée en force du PLQ, la vitesse soit limitée à 50 km/h. Enfin, Vernier invite le Canton à défendre auprès de la Confédération la réalisation impérative d'une offre au quart d'heure entre La Plaine et Genève et la réalisation concomitante d'une halte RER à Châtelaine.

Le Conseiller administratif en charge de la mobilité, Yvan Rochat, indique que la Confédération n'a pas retenu « pour l'instant la halte RER et la mise au quart d'heure » dans le cadre du futur financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), ni dans le premier fonds, ni dans le deuxième, en phase de constitution. La Conseillère fédérale Doris Leuthard a récemment donné un point de situation aux autorités cantonales, notamment au Conseiller d'Etat Luc Barthassat. Que ce soit la Direction générale des transports (DGT), les fonctionnaires en charge du dossier ou l'Association transports et environnement (ATE), tous les organismes préoccupés par l'amélioration de la desserte ferroviaire genevoise s'accordent à dire que « la situation est intermédiaire mais pas définitive ». Un important travail de lobbying doit être fait au niveau fédéral et le magistrat verniolan espère que l'impact politique genevois sera aussi « positif que celui des Vaudois à Berne ». Il relève encore que le Canton accueille le soutien de Vernier avec bienveillance. « On ne lâche pas le morceau et le Canton non plus », souligne Yvan Rochat.

Pour le Socialiste Martin Staub, la situation « n'est pas rassurante mais pas catastrophique non plus ». Il existe une « prise de conscience réelle de l'importance de la desserte

en transports publics pour ce nouveau projet, mais aussi pour le quartier de l'Etang » et l'on peut être déçu au niveau fédéral « mais nous avons l'impression que le Canton nous a entendus ». L'élu se réjouit également de l'engagement ferme du Canton pour une voie de bus en site propre sur la route de Vernier, très prochainement. André Sotomayor, du Mouvement citoyens genevois (MCG), souhaite renvoyer le projet en commission. Il craint que Vernier ne doive payer la totalité de l'infrastructure et veut être sûr que les fonds de la Confédération soient engagés.

Une proposition à laquelle s'oppose Yvan Rochat. « On va regarder le train qui passe et je le dis sans jeu de mots ! » Demander de l'argent maintenant à la Confédération ou au Canton est « physiquement impossible et irréaliste ». La réponse viendra dans six à huit mois. « Une chose est sûre, ce n'est pas à la Ville de Vernier de payer pour ces infrastructures, mais si on ne fait rien, on n'aura rien, ni mise au quart d'heure, ni halte RER », avertit le magistrat. De plus, en refusant le PLQ et les futurs logements, Vernier n'aura plus aucun moyen de pression sur la Confédération, selon lui. Le Vert Xavier Chillier se soucie quant à lui de la perte de zone verte qui accompagne ce PLQ. Si les Verts sont « d'accord avec des logements plus modernes, la ville n'est pas « bétonnable » à souhait ». Ils s'abstiendront et ne voteront pas ce projet. Le MCG François Ambrosio se dit rassuré par le fait que la Commune ne va pas devoir payer. « Le quartier a besoin de transports publics et si ça ne coûte rien, tant mieux ! » conclut-il. Un point de vue que partage son collègue André Sotomayor (MCG) qui retire sa demande de renvoi en commission. On passe au vote, le Conseil municipal accepte le PLQ 29'847-540 par 29 oui et 2 abstentions.

Judith Monfrini / Commu'Comm

## RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 2 septembre de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,  
rue du Village 9, 1214 Vernier !

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

**Mardi 5 septembre 2017 à 20h30**

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats  
du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions  
prises, peuvent être consultés sur notre site internet :

[www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)